



*Cette
semaine*

Retour sur les votations du 8.2.09 -
Elections 09 - Revue des député-e-s -
Offre d'emploi - Femmes et politique

Votations du 8 février 09



Le 8 février 2009, un pas vers l'adhésion ?

Le peuple suisse a confirmé son ouverture à l'Europe et à la libre circulation des personnes, le 8 février dernier.

Le canton de Genève, qui partage avec la France, 102 km de frontière, a fait de même. Les Verts genevois saluent ce résultat.

Nos relations avec l'Union européenne ne doivent se borner aux seules préoccupations économiques. Les Verts souhaitent porter le débat au-delà en tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux. Dans cette perspective, et, pour participer pleinement aux décisions prises au niveau européen, nous devons à terme, envisager l'adhésion à l'Union européenne.

L'introduction du vote électronique

Nous étions opposés au principe du vote électronique. La population genevoise en a décidé autrement. Nous en prenons acte.

En effet, la compréhension du système sera l'affaire d'experts et l'urne électronique ne nous permettra plus de participer au dépouillement tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les droits démocratiques sont trop précieux pour les considérer comme n'importe quelle activité en ligne. De plus, le vote électronique n'est pas la panacée pour augmenter la participation, notamment des jeunes, aux votations ou élections

Toutes les garanties de sécurité ne rendront pas plus accessible ni plus transparent le système pour les citoyen-ne-s. C'est précisément cette transparence que nous défendrons au Grand Conseil dans le cadre de la loi d'application.

L'incompatibilité entre CE et chambres fédérales

Le cumul des mandats a fait débat chez les Verts suite à l'élection de Robert Cramer au Conseil des Etats en 2007. Depuis le 10 avril 2008, l'article 30 de nos statuts stipule clairement l'interdiction du cumul des mandats. Nous saluons donc l'adoption, à une très large majorité, de cette loi constitutionnelle et sommes satisfait-e-s du résultat.

L'auteur de cette loi, grand spécialiste du cumul des mandats, président de parti, député au Grand Conseil, conseiller municipal, administrateur de deux grandes régies publiques, commissaires dans trois commissions extra-parlementaires, serait bien inspiré de se l'appliquer à lui-même !

Anne Mahrer, Présidente des Verts et Associatifs

Elections cantonales 09



Election au Conseil d'Etat: les candidats sont à vous!

En préambule à l'Assemblée générale du 26 février prochain, nous invitons les militant-e-s et les sympathisant-e-s Vert-e-s à venir rencontrer, interpellier et débattre avec nos Conseillers d'Etat présents et futurs lors de quatre réunions que nous voulons aussi informelles que conviviales.

Programme:

Mardi 17 février, 19h00-21h00

Café du kiosque des Bastions, Parc des Bastions
Les Conseillers d'Etats sont à vous!
avec **Robert Cramer** et **David Hiler**

Mercredi 18 février, 12h00-14h00

Chez Mama Seuz', rue Prévost-Martin 57
Les candidats sont à vous! avec **Michèle Künzler**

Candidatures pour le Grand Conseil

Nous vous rappelons que l'appel à candidature pour la liste des Verts pour l'élection au Grand Conseil du 11 octobre 2009 est ouvert. **Vous pouvez annoncer au secrétariat des Verts votre intérêt à figurer sur cette liste d'ici au 20 mars 2009.**

Vous êtes intéressé-e-s par une candidature mais aimeriez en savoir plus avant de vous lancer?

Les jeudis 19 février et 12 mars prochain, nous vous donnons l'occasion de venir assister à une séance du Grand Conseil et rencontrer la députation verte au cours d'un repas convivial.

Rendez-vous avec Fabienne Knapp sur la tribune du Grand Conseil pour la séance du parlement entre 17h00 et 19h00 puis repas en commun avec la députation.

Prière aux personnes intéressées de s'annoncer au secrétariat.

Référendum contre la révision de la LPP

Référendum contre la révision de la loi sur
la prévoyance professionnelle (taux de conversion)

Les Verts disent NON à une mesure inutile et antisociale - signez le référendum

Le bureau des Verts suisses et le comité des Verts genevois ont décidé à l'unanimité de soutenir le référendum contre l'abaissement du taux de conversion de la LPP. Cette mesure aussi inutile qu'antisociale ne servirait qu'à miner la confiance des citoyens dans les institutions de prévoyance.

Dans leur réponse à la consultation du 28 avril 2006, les Verts s'étaient déjà prononcés contre un abaissement du taux de conversion de la LPP. Un nouvel abaissement entraînerait une diminution des rentes de plus de 10 % en 2015. Cette mesure toucherait principalement les personnes disposant d'un faible revenu et celles qui travaillent à temps partiel – parmi elles avant tout des femmes.

Le projet de réduction des rentes est d'autant plus révoltant que les assureurs ont engrangé de juteux bénéfices ces dernières années et que les salaires de leurs managers se sont chiffrés en millions de francs. Les Verts sont fermement opposés à ce que les bénéficiaires des prestations paient la facture d'une politique de placement inadéquate alors que le véritable potentiel d'économies se trouve dans les dividendes grassement versées aux actionnaires et aux administrateurs des assurances.

En Suisse, toute personne doit avoir droit à une rente vieillesse adaptée - un but qui ne saurait être atteint sans un renforcement de l'AVS et une gestion politique avisée du deuxième pilier. Le projet de réduction des rentes va à l'encontre de ces objectifs.

Aidez-nous à récolter au plus vite les signatures nécessaires. Le formulaire ci-joint, même partiellement complété, est à renvoyer à l'adresse mentionnée (UNIA) d'ici à fin mars au plus tard. Un grand merci par avance pour votre aide.

Formules de signatures et explications sur notre site:

www.verts-ge.ch/geneve/content/view/428/453/





Sauvetage de l'UBS...et après...

Parti écologiste suisse
LES VERTS

L'UBS publie son bilan pour 2008

Le Conseil fédéral et le Parlement doivent enfin prendre leurs responsabilités

Les pertes de l'UBS témoignent de la gravité de la crise bancaire. Pour les Verts, il est plus que temps que le Conseil fédéral et le Parlement prennent le taureau par les cornes. L'UBS doit être soumise à des règles strictes et le chef de la FINMA, M. Haleiner, ne mérite pas de rester un jour de plus à son poste.

Les chiffres sont désormais officiels: l'UBS a perdu près de vingt milliards de francs en 2008. Malgré ces pertes gigantesques, qui ont causé la disparition de milliers d'emplois et nécessité une aide massive de l'Etat pour éviter la faillite, la banque va verser plusieurs milliards de francs de bonus à son personnel avec la bénédiction du Conseil fédéral et de la FINMA. Les Verts sont abasourdis qu'il soit possible d'aller aussi loin dans l'arrogance et le mépris des contribuables.

Pour les Verts, la crise de la finance a des racines plus profondes. Elle découle d'un système fondamentalement dysfonctionnel. Or de cela, le Conseil fédéral ne veut rien savoir – quant à agir, n'en parlons pas. Il a tiré l'UBS du marasme où elle menaçait de sombrer corps et biens sans poser aucune condition pour éviter un nouveau désastre. Même le salaire des cadres et le versement de bonus ne seront pas limités. En se réclamant du droit d'urgence, le gouvernement a pu contourner le parlement, les partis bourgeois ayant sans broncher avalé la couleuvre.

Les Verts sont conscients qu'une faillite de l'UBS aurait des effets catastrophiques pour l'économie suisse. La banque est «too big to fail», mais aussi «to big to save». Après avoir pris connaissance des pertes enregistrées par l'UBS en 2008, les Verts réclament des mesures immédiates:

- Les activités d'investissement doivent être séparée des services bancaires classiques. Le secteur des investissements doit être géré de manière totalement autonome afin de ne pas gangréner le crédit et l'épargne.
- Le chef de la FINMA, M. Eugen Haltiner, doit immédiatement quitter ses fonctions et être remplacé par une personne représentant réellement les intérêts de l'Etat, et non plus seulement ceux de l'UBS.
- La banque doit renoncer à verser des bonus et limiter le salaire des cadres selon des modalités fixées par la Confédération, bailleuse de fonds. Le Conseil fédéral doit en outre être parfaitement explicite sur le mandat qu'il a donné à la FINMA.
- Le Conseil fédéral doit être très clair sur la politique qu'il entend mener concernant les lignes de crédit de l'UBS à destination des PME. La banque doit être contractuellement obligée de continuer à soutenir les petites et moyennes entreprises.
- La BNS doit annoncer les éventuelles pertes subies du fait de recettes moindres dans les cantons.
- La protection des épargnants doit être assurée. Malgré la réglementation provisoire, les placements auprès de l'UBS (mais aussi de CS) sont loin d'être sécurisés de façon optimale.



Votation du 8 février sur la libre circulation

Parti écologiste suisse
LES VERTS

Votation sur la libre circulation des personnes

Un verdict clair pour la voie européenne

Les Verts sont soulagés que la population suisse ait accepté la reconduction des accords sur la libre circulation des personnes et leur extension à la Roumanie et à la Bulgarie. Le peuple s'est ainsi clairement prononcé pour la voie européenne et a refusé de discriminer deux Etats membres de l'UE. Le oui d'aujourd'hui n'est cependant pas le mot de la fin. Il témoigne d'une volonté d'ouverture et non d'un repli sur soi. Il faut en prendre la pleine mesure, revivifier l'idée européenne et préparer la population à l'adhésion.

Les Verts se réjouissent qu'une majorité de la population ait accepté la libre circulation des personnes et renoncé à en exclure la Roumanie et la Bulgarie. Pour les Verts, il est clair que le principe de libre circulation doit être valable pour tous les êtres humains, quelle que soit leur origine. Il est hors de question de discriminer les pays de l'UE économiquement moins favorisés.

Renforcer la protection des travailleurs

Le oui n'a pu l'emporter que parce que des mesures d'accompagnement ont été prévues pour neutraliser le risque de dumping social et salarial. Elles doivent maintenant être appliquées de manière conséquente. Les employeurs doivent prendre leurs responsabilités et lutter contre le chômage et le travail au noir.

Les bilatérales ne remplacent pas l'adhésion

Le peuple suisse a, ces dernières années, à plusieurs reprises approuvé des objets renforçant notre collaboration avec l'UE. Il faut désormais viser l'adhésion et préparer la Suisse à suivre cette voie. La Suisse fait partie de l'Europe et entretient avec elle des liens multiples, qui dépassent de loin les seuls intérêts économiques.

L'Europe est confrontée à d'énormes défis: la crise économique, la nécessité de trouver des solutions au dérèglement climatique et celle de développer des sources d'énergie propres, la question des transports, etc. La Suisse ne peut pas répondre seule à ces défis, pas plus qu'elle ne peut se contenter d'appliquer de manière mécanique la plus grande partie de la législation de l'UE. Elle se trouve déjà de facto bien avancée sur la voie européenne – une voie dont elle pourrait déterminer la direction si elle était membre à part entière.



Stade de Genève: garçon! la douloureuse s'il vous plaît!

.....attendez...une minute....., je finis l'addition et je suis à vous!

Alors 3 mo pour la Ville, +5 mo la Confédération, +6 mo ville de Lancy, l'Etat lui c'est 325.000 frs de droit de superficie aux CFF par année auxquels s'ajoute l'investissement initial de 20 mo et une avance de trésorerie de 4 mo+ la contribution du Fonds d'équipement communal de 11 mo pour éponger la dette Zschokke/Implenia (grande arnaque de la législature qu'un collègue et ami des bancs d'en face qualifie autrement mais que la décence m'interdit de préciser ici) + toujours par le Fonds d'équipement communal 8,8 mo au début 2008..... et j'allais oublier la capitalisation de la rente de superficie que l'Etat aurait dû percevoir.... ben tout ça fait **un gros tas d'argent public** (plus de 50 mo et je ne parle pas des fonds privés du Crédit Suisse et de Jelmoli) mis à disposition d' «un grand projet pour Genève» comme le bêlait la grande majorité de la classe politique alors que défilait du côté de Rive un long cortège (conseiller national communiste en tête) qui se proposait de pendre les écologistes un peu tièdes face à cet onanisme projectuel qui sentait l'embrocation et le montage financier bidon.

M. le Conseiller d'Etat Mark Müller reconnaissait jeudi dernier à la radio que ce montage «valait ce qu'il valait» hmm....formule subtilement assassine!

L'important n'est pas d'avoir eu raison avant tout le monde (j'avais même annoncé au Conseil municipal le départ de Canal Plus une année à l'avance...et je ne suis pas un insider) mais d'être heureux et, pourquoi pas, heureux au Stade de Genève.

L'équipement est magnifique, j'y suis allé deux ou trois fois; son fonctionnement problématique et difficilement viable. Si même un ex grand ponton d'Alinghi s'y casse aujourd'hui les dents on a tout lieu de croire que notre analyse était correcte.

A l'époque il fallait un stade pour cette belle équipe et maintenant il faut une équipe pour ce beau stade.

Pourquoi l'équipe Suisse de football ne joue-t-elle pas plus souvent à Genève? Pourquoi ne pas renouveler et pérenniser (une fois par mois) la belle expérience rugbystique dont tout les plus de 15.000 spectateurs présents ont été enchantés? Ne peut-on pas demander un effort financier à la riche famille qui vient de reprendre le Servette FC en échange de quelques prestations? Qu'ont donné les démarches annoncées à grands coups de buccins par M. Müller et not'bon Prince le maire de Genève?

Déposer aujourd'hui une demande de crédit de 7,74 mo sur quatre ans pour la Fondation du stade (on nous avait parlé de 500.000 frs en commission des finances) alors que la crise commence à produire ses effets, que la reprise du chômage menace, que la précarité touche toujours davantage de familles, dénote pour le moins un certain culot mais aussi du courage politique ; cette fois en effet pas d'échappatoire via le Fonds d'équipement communal ; les citoyens auront à se prononcer car le referendum paraît inévitable.

Est-il indiscret de demander si cette décision du Conseil d'Etat a été prise à l'unanimité ?

Pierre Losio, député

Grand Conseil

La revue

La REVUE des député-e-s du 2 au 7 mars au Théâtre de l'Espérance

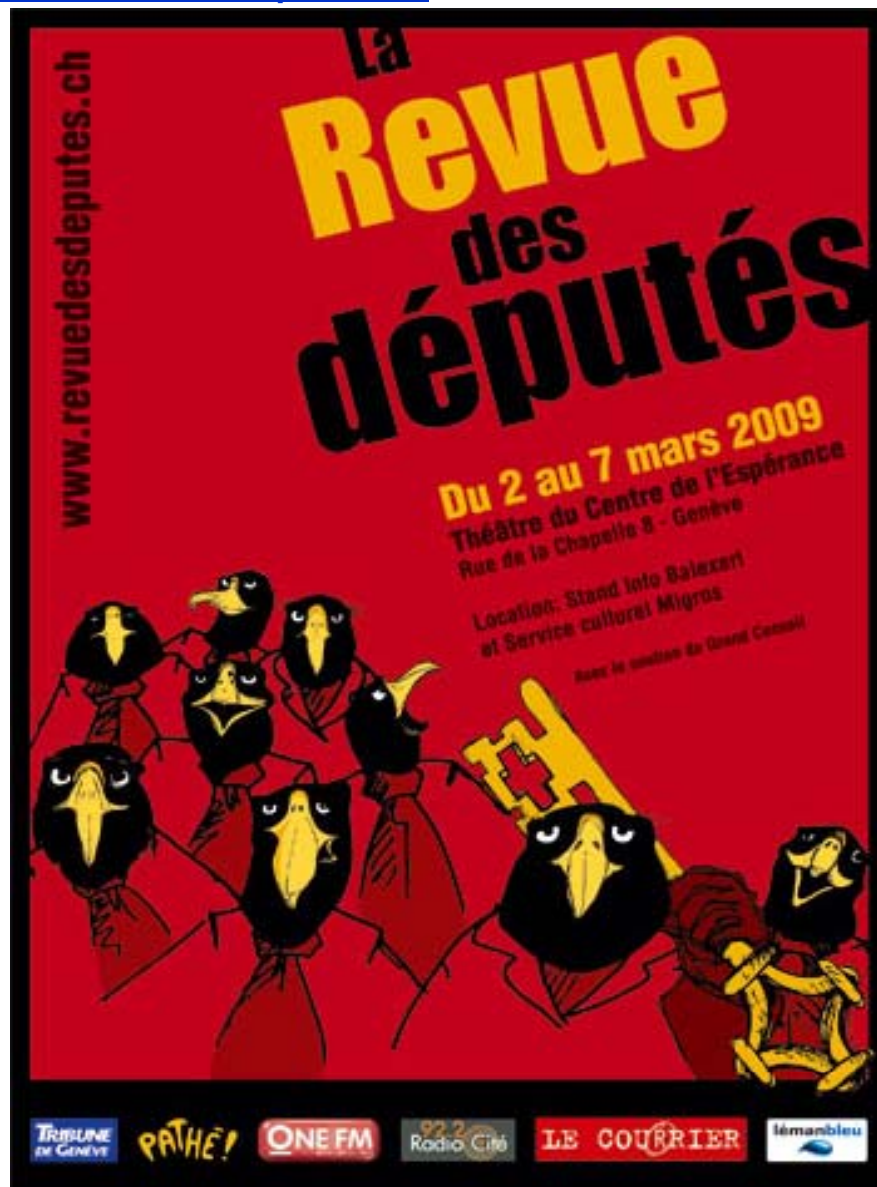
Va-t-on un jour construire à Genève, voir le projet du CEVA aboutir, fumer dans les bistros, rajeunir les constituant(e)s, payer les heures supplémentaires de la Police, pour qui devrez-vous voter cet automne... ?

Réponses sur scène dans une Revue satirique entièrement écrite et réalisée par les députés eux-mêmes et mise en scène par Pierre NAFTULE.

Avec les député-e-s :

Loly Bolay - Didier Bonny - Sandra Borgeaud - Beatriz de Candolle - Elisabeth Chatelain - Michèle Ducret - Alain Etienne - Christine Favre - **Emilie Flamand** - Fabienne Gautier - Renaud Gautier - Béatrice Hirsch - Frédéric Hohl - Olivier Jornot - **Pierre Losio** - Daniel Zaugg ainsi que Patricia de Lavergne de Cerval et Pierre Blanchot au piano.

Info: www.revueledesdeputes.ch



Commune Vernier

Commune de Vernier



Journée Internationale de la Femme

« Exposition - Table ronde »



La vie communale et cantonale : Quel rôle pour les femmes ?

Lundi 9 mars 2009 - 20h00

La présidente du Conseil municipal de Vernier vous invite à une table ronde, afin de débattre sur les enjeux et l'importance de la participation des femmes à la vie politique et associative. Quels sont les problèmes qui subsistent? Quelles sont les solutions?

Introduction par:

Leyla AHMARI TALEGHANI Présidente du Conseil municipal de Vernier

Avec la participation de:

Madame Liliane MAURY PASQUIER Conseillère aux États.

Madame Fabienne BUGNON Directrice générale de l'Office des droits humains.

Madame Denise KESSLER-NICOLET ancienne Conseillère administrative du Grand-Saconnex

Madame Gisèle ZANONE Présidente de l'association des locataires du Lignon.

Madame Lourdes PICARRA Responsable des activités de l'association du quartier des habitants des Libellules.

Et également la participation de plusieurs Conseillères municipales dont Mesdames Valérie CUENCA, Chantal LONGCHAMP et Monique MATTENBERGER.

Exposition Intitulée « DES IMAGES POUR L'EGALITE » mise à disposition par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme(SPPE).

Cette table ronde se déroulera à la salle du Conseil municipal

Mairie Vernier, Rue du Village 9 - 1214 Vernier (Bus 6 et 19, arrêt école de Vernier-Ecole)

Association offre d'emploi



COLLECTIF DE SOUTIEN
AUX SANS-PAPIERS
Genève

25, route des Acacias, 1227 Genève ; tél. 022 301 63 33
collectifsanspapiers@ccsi.ch; www.sans-papiers.ch

Le **Collectif de soutien aux sans-papiers** de Genève comprend une quarantaine de membres collectifs (associations, syndicats, œuvres d'entraide, Eglises et partis) qui revendiquent la régularisation collective des travailleuses et travailleurs sans statut légal. Nous recherchons à cette fin:

une coordinatrice / un coordinateur à 50%

Pour ce poste passionnant, où l'adhésion du / de la coordinateur-trice aux objectifs poursuivis par le Collectif est incontournable, nous demandons :

- Forte capacité de travailler en commun
- Sens de l'initiative, talent pour mobiliser les énergies
- Sens politique, aptitude à la négociation
- Aisance et autonomie dans le travail administratif
- Excellente maîtrise (y compris écrite) du français
- Capacité de comprendre et de s'exprimer en espagnol et en anglais et bonne compréhension de l'allemand souhaitées.
- Connaissances en matière de politique migratoire
- Connaissance du réseau social et politique genevois – éventuellement romand et suisse.

Nous offrons un travail riche de sens, varié et laissant une place appréciable à l'initiative personnelle ainsi qu'une grande marge de liberté dans l'organisation des activités.

Lieu de travail : Genève (avec des déplacements réguliers)

Horaire : irrégulier, à convenir (20 heures par semaine)

Entrée en fonction souhaitée : 15 août 2009

Délai de réponse: 25 février 2009

Vos offres sont à adresser à Mme Brigitte Schneider-Bidaux, présidente, Collectif de soutien aux sans-papiers, rte des Acacias 25, 1227 Les Acacias

Formation Association

*La
Compagnie
des Mots*

Cours-atelier: femmes, communication et politique mars à juin 2009

**UNE VRAIE FORMATION POUR TOUTES LES FEMMES
QUI VEULENT SE LANCER EN POLITIQUE OU/ET
AMELIORER LEURS CHANCES D'ETRE ELUES**

**Les premiers et derniers lundis de chaque mois
de 19h00 à 20h30,**

**Au Bonheur des Mots, rue Vautier 33, Carouge
Sans inscription, entrée libre**

Dates: 2 et 30 mars, 6 et 27 avril, 4 et 25 mai, 8 et 29 juin

I. Faire sa campagne de notoriété:

- créer son site, son blog, sa présentation - photo, message, idées, programme (2 mars, 4 mai)
- parler en public, se préparer pour une interview (30 mars et 27 avril)
- écrire au courrier des lecteurs/trices, rédiger un communiqué (2 mars et 4 mai)
- le buzz, la réputation via internet, email, blog (2 mars et 4 mai)

II.- Participer à une campagne politique (6 avril, 25 mai, 8 et 29 juin):

- Le fond (le contenu): Travailler les thèmes, affiner le discours, chercher les messages.
- La forme: affiches, flyers, communiqués.
- Les publics: Ne pas seulement travailler par thèmes mais par publics. Publics: femmes, jeunes, personnes âgées, communautés étrangères, etc. Chercher leurs besoins, proposer des actions, des plates-formes d'échanges.
- Les communes: Répertorier les principaux besoins, travaux en cours, problèmes pour chaque commune.
- Les partenariats, les réseaux: Le réseau associatif, la force des femmes, exploiter ses réseaux informels. Soutenir et participer à des manifestations (expo, concerts, etc.) de mouvements proches. Contacter ses réseaux, les informer régulièrement.

Animation:

Denise Martin, formatrice en communication,

Véronique Preti, journaliste,

Nelly Uzan, comédienne - formatrice.

Informations: Denise Martin, 078 665 64 96

Commission extraparlémentaire

Conseil d'administration de la Fondation pour les Terrains Industriels de Genève FTI

Suite à la démission de **Quynh Steiner Schmid** du Conseil d'administration de la Fondation pour les Terrains Industriels de Genève FTI (au passage un grand merci à Quynh pour son travail et nos félicitations pour sa nomination au poste de juge), la position de représentant-e des Verts au sein de ce Conseil d'administration est à repourvoir pour l'année 2009 (fin de la législature).

Cette fondation prend, dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernet une importance tout à fait particulière et la personne intéressée par ce poste doit montrer un intérêt particulier à la mise en oeuvre du PAV. Un engagement au sein du groupe de travail aménagement-transport est primordial.

Si vous êtes intéressé-e-s à siéger dans ce Conseil d'administration, nous vous prions de nous faire parvenir **une brève lettre de motivation accompagnée de votre CV par envoi postal ou via email avant le 20 février 2008** (Verts genevois, CP 345, 1211 Genève 4 ou ge@verts.ch). Le comité du 2 mars désignera la nouvelle représentation des Verts au sein de ce Conseil d'administration.

Renseignements complémentaires sur le mandat:

www.fti.geneva.ch

Quynh est également à la disposition des personnes intéressées pour répondre à leurs éventuelles questions (022 347 98 56)

Agenda Vert



**Assemblée générale
des Verts genevois** **Jeudi 26 février
2008 à 20h15**

**Bilan des élus Verts au Conseil
d'Etat et désignation de nos
candidat-e-s pour les élections
du Conseil d'Etat du 15
novembre 2009**

**Assemblée générale
des Verts genevois** **Jeudi 26 mars
2008 à 20h15**

**Mots d'ordre des Verts
genevois pour les votations du
17 mai 2009**

Cela va vous intéresser!

du 20 au 22 février, Lyon-Chassieu. **23ème salon-rencontre de l'écologie et des alternatives sur le thème "Vivre l'écologie"**. **450 exposants et 120 conférences-animations**. Renseignement et programme: <http://primevere.salon.free.fr> Organisation: association Primevère

Mardi 24 février à la salle du Môle, rue du Môle 21, 1203 Genève. **Participation de Rémy Paganì à une soirée "information et débat" sur les rues piétonnes et la limitation du transit dans le quartier**. De quoi apporter de l'eau au moulin de l'initiative "200 rues sont à vous" des Verts-Ville qui abordera les mêmes thématiques le 4 mars prochain dans le quartier. Plus d'infos dans le prochain numéro.

Groupes de travail

L'essentiel de l'engagement des différents groupes de travail sera, ces deux prochains mois, consacré à la préparation **du programme des Verts pour les élections cantonales 2009**.

Cette thématique spécifique vous intéresse? ou/et vous avez un éventuel intérêt à vous porter candidat-e-s pour **cette élection qui aura lieu le 11 octobre 2009**, n'hésitez pas alors à participer, dans vos domaines de prédilection, à ces prochaines séances. Vous contribuerez ainsi à la rédaction de ce programme quadriennal tout en accumulant de précieuses expériences pour ces élections 2009.

Mardi 17 février 09	19h00	Enseignement
Mardi 24 février 09	19h00	Economie
Mercredi 25 février 09	20h15	Aménagement-transport
Jeudi 19 mars 09	20h15	Aménagement-transport

Pour nous contacter

Le local des Verts est

OUVERT du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

FERME le mercredi toute la journée et le vendredi après-midi

Adresse

Les Verts
14, rue des Voisins
CP 345
1211 Genève 4

Tel.

022 800 38 48

Fax

022 800 38 49

Courriel

ge@verts.ch

Site

www.verts-ge.ch

Le saviez-vous ?

Si on organise la ville pour les voitures, elle ne peut fonctionner pour les humains.

Hank Dittmar, directeur de la fondation du Prince Charles pour l'environnement bâti



HebdomaVert

le média internet des verts genevois

